



**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DE L'ASSOCIATION
" LES AMIS DE LA TOUR DE BARCELONNE "**
Tenue le 26/03/2026

Les documents cités en annexe sont tous disponibles sur le site de l'association :
tourdebarcelonne.fr/assemblees-generales-ordinaire-et-extraordinaire-2026/

DECOMPTE DES PRESENTS ET DES VOIX

A l'ouverture de l'assemblée générale, l'association compte 93 adhérents dont un mineur.
Le quorum est donc de 46 voix.
28 adhérents sont présents (30%), représentant 48 voix (52%).
L'assemblée générale peut donc, en accord avec ses statuts, délibérer valablement.
Geoffrey REBATEL, premier adjoint de la commune est présent ainsi qu'Alban Goutard, mineur, qui ne peut prendre part au vote.

MODIFICATION DES STATUTS

Jean BOUVIER présente les modifications des statuts qui vont être mises au vote. Ces modifications sont détaillées dans le document en annexe.

Proposition est faite à l'assemblée de voter article par article ou tout en bloc, le choix du vote en bloc est fait à l'unanimité.

Vote pour l'approbation de la modification des statuts :

- Pour : unanimité
- Contre : 0
- Abstention : 0

La modification des statuts est adoptée et sera transmise à la préfecture.

Fin de l'Assemblée Générale extraordinaire.

Fait à Barcelonne le 06/04/2026